

510 000 \$ POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE RAYONNEMENT DES ARTS ET DES LETTRES DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS

Gatineau, le 3 novembre 2010 - La présidente de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO), Mme Paulette Lalande et la présidente de la Table Jeunesse Outaouais (TJO), Mme Isabelle Sabourin, ont participé aujourd'hui à l'annonce de la signature d'une nouvelle entente triennale (2010-2013) apportant un soutien total de 510 000 \$ pour les artistes et les organismes artistiques de l'ensemble de la région.

La région, qui en est à sa seconde entente du genre, a vu celle-ci considérablement bonifiée, soit près de 120 000\$ de plus par rapport à la dernière entente, pour répondre ainsi aux besoins exprimés par le milieu culturel.

« L'entente permettra certes d'assurer l'épanouissement personnel et professionnel de nos artistes. C'est là notre première intention. Ça permettra notamment de leur assurer un meilleur accès aux programmes réguliers du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Pour ce faire, c'est tout aussi important de renforcer et consolider les organismes qui travaillent étroitement avec eux et qui les supportent dans leur travail.

Nous arriverons ainsi à consolider et stimuler la production culturelle de la région, ce qui aura pour effet d'en augmenter son rayonnement sur le plan régional, mais aussi national. » de préciser la présidente de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, Mme Paulette Lalande.

Cette entente est issue d'un partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Ville de Gatineau, le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, la Fondation pour les arts, les lettres et la culture en Outaouais (FALCO) et le Conseil régional de la culture de l'Outaouais (CRCO).

Signataires de la première entente (2007-2010), la CRÉO, la TJO et le CALQ ont élargie celle-ci à une autre clientèle. La nouvelle entente comprend maintenant un volet de soutien aux artistes et écrivains professionnels ayant 10 ans et moins de pratique dans leur discipline.

« Cette nouvelle entente permettra, entre autres, aux artistes et écrivains de la relève de renforcer leur statut professionnel pour ainsi s'épanouir en Outaouais. Nous voulons leur offrir la chance de vivre de leur art ici, chez eux, dans leur propre région. Ils pourront ainsi contribuer à renforcer notre sentiment d'appartenance à l'Outaouais, nous aidant par le fait même à mieux définir notre propre identité collective. » d'ajouter la présidente de la Table jeunesse Outaouais, Mme Isabelle Sabourin.

Appel de projets 2010

Grâce à cette entente, des artistes et des écrivains professionnels ainsi que des organismes artistiques de la région, pourront obtenir un soutien du programme du Fonds pour les arts et les lettres de l'Outaouais, dont le premier appel de dossiers entre en vigueur aujourd'hui.

.../ suite page 2

- 2 -

La date limite de dépôt pour l'appel de projets 2010 est le **15 décembre à 16h30**, les dossiers devant être acheminés à la CRÉO :

A/S M. Réjean Lampron
(819) 663-2480 (poste 224), rlampron@cre-o.qc.ca
394, boul. Maloney Ouest, bureau 101, Gatineau (Qué), J8P 7Z5

Le programme et les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site du CALQ à l'adresse www.calq.gouv.qc.ca/regions/07.htm.

Rappelons que la CRÉO est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional et que la TJO a pour mission de favoriser l'implication citoyenne des jeunes de 12 à 35 ans dans le développement local et régional de l'Outaouais.

- 30 -

Renseignements :

Pierre Boucher
Agent de communication, CRÉO
819-663-2480, poste 227
pboucher@cre-o.qc.ca

Félix Bussières
Coordonnateur, TJO
819-663-2480, poste 230
Fbussieres@tjo.ca